

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 28 février 2023, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding.

Commissaires présents :

M^e Joe Ortona, président
M. Agostino Cannavino, vice-président
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire – via TEAMS
M. Jamie Fabian, commissaire – via TEAMS
M^{me} Rosemarie Federico, commissaire parent
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. James Kromida, commissaire – via TEAMS
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire parent
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

M. Mario Benvolante, commissaire (Excusé)

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^{me} Pelagia Nickoletopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur
M^{me} Darlene Kehyayan, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Nathalie Lacroix-Maillette, directrice de secteur
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur, SEAFP
M. Charalambos Thomas, directeur, Services des technologies de l'information
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

| | |
|----|--|
| | <p>Le président a appelé à une minute de silence à la mémoire de certains membres de la grande famille de la CSEM qui sont décédés tragiquement tout récemment. Le 14 janvier, Vincent Pileggi, un élève de 13 ans fréquentant l'école Philip E. Layton, est décédé. Le 1^{er} février, une élève de 1^{re} secondaire de l'école secondaire Laurier Macdonald nous a quittés. Le président a également évoqué l'événement tragique survenu le 8 février dans une garderie de Laval où deux enfants ont perdu la vie. Il adresse ses plus sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.</p> |
| 1. | <p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Le président souligne que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtià:ke, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres. En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada. Célébrons les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations, écoutons et amplifions la voix des peuples autochtones et nouons des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p> |
| 2. | <p><u>Nomination de Victoria Rawski à titre d'Élève du mois</u></p> <p>Victoria Rawski a été nommée l'Élève du mois de février pour ses exploits sportifs et scolaires, ainsi que pour son engagement envers la communauté. Élève de 6^e année à l'école primaire Honoré Mercier de Saint-Léonard, Victoria a récemment été sélectionnée pour représenter le Canada au tournoi international Mundialito, qui se déroulera sous la direction de la FIFA du 1^{er} au 9 avril, en Espagne. Hors du terrain, Victoria est une élève brillante et envisage de poursuivre ses études au secondaire au Collège Vincent Massey. Éluë l'élève la plus attentionnée de sa classe, elle fait preuve d'une grande empathie à travers son travail au sein de la communauté. Interpellée en partie par ses origines ukrainiennes, elle a commencé l'an dernier à recueillir des ballons de soccer pour les réfugiés ukrainiens de la région. Elle souhaite ainsi échanger des sourires grâce au sport, malgré la barrière linguistique et les difficultés que représente un nouveau départ dans un pays étranger. Félicitations à Victoria!</p> |
| 3. | <p><u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté avec le retrait du point 15 intitulé Tarification relative à la location d'installations du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-02-28-3</u></p> |
| 4. | <p><u>Réunion à huis clos</u></p> <p><u>4.1 Motion de suspension et de réunion à huis clos</u></p> <p>Sur une motion de M. Pietro Mercuri, la réunion est tenue à huis clos à partir de 19 h 17.</p> <p>Fin de la réunion à huis clos à 19 h 41.</p> |

5.

Adoption des résolutions de la réunion à huis clos

4.2.1 Création d'un comité ad hoc chargé d'examiner une décision – Réf. R4-0228 – Nomination à la présidence

ATTENDU QU'une plainte de parent a été déposée aux fins de réexamen d'une décision le 6 février 2023;

ATTENDU QUE conformément à l'article 7 du Règlement n° 8 de la CSEM sur la procédure d'examen des plaintes, un comité ad hoc doit être mis sur pied pour examiner la plainte;

ATTENDU QUE conformément à l'article 7.3 (b) du Règlement n° 8 sur la procédure d'examen des plaintes, le président dudit comité ad hoc doit être un commissaire parent;

Le conseil des commissaires procède à la nomination du président :

M. Pietro Mercuri propose la candidature de M^{me} Maria Corsi, qui accepte la nomination;

M. Daniel Tatone propose la candidature de M. Tony Speranza, qui refuse la nomination;

Aucune autre candidature ni autocandidature n'est présentée;

Sur une motion de M. Mario Pietrangelo, les mises en candidature prennent fin, tous sont en faveur.

IL EST DONC RÉSOLU QU'un comité ad hoc soit mis sur pied pour examiner la décision concernant la plainte de parent datée du 6 février 2023, réf. R4-0228.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE conformément à l'article 7.3 (b) du Règlement n° 8 sur la procédure d'examen des plaintes, M^{me} Maria Corsi soit nommée présidente de ce comité ad hoc.

IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU QUE la présidente de ce comité présente son rapport final et ses recommandations au conseil des commissaires dans les meilleurs délais suivant la réunion du comité.

IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU QUE les procès-verbaux ou les notes des réunions qui seront prises par les membres du comité ad hoc soient confidentiels et distribués uniquement aux membres du conseil, afin de rendre une décision finale.

Vote : 14-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 23-02-28-4.2.1

4.2.2 Création d'un comité ad hoc chargé d'examiner une décision – Réf. R4-0228 – Nomination des membres

ATTENDU QU'une plainte de parent a été déposée aux fins de réexamen d'une décision le 6 février 2023;

ATTENDU QUE conformément à l'article 7 du Règlement n° 8 de la CSEM sur la procédure d'examen des plaintes, un comité ad hoc doit être mis sur pied pour examiner la plainte;

ATTENDU QUE plusieurs membres du conseil des commissaires ont accepté de siéger au comité susmentionné;

Le conseil des commissaires procède à la nomination des membres :

M. Daniel Tatone propose la candidature de M. Tony Speranza, qui accepte la nomination;

M^{me} Maria Corsi propose la candidature de M. Pietro Mercuri, qui accepte la nomination;

Aucune autre candidature ni autocandidature n'est présentée;

| | |
|----|---|
| | <p>Sur une motion de M^{me} Rosemarie Federico, les mises en candidature prennent fin, tous sont en faveur.</p> <p>IL EST DONC RÉSOLU QU'un comité ad hoc soit mis sur pied pour examiner la décision concernant la plainte de parent datée du 6 février 2023, réf. R4-0228.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE conformément à l'article 7.3 (b) du Règlement n° 8 sur la procédure d'examen des plaintes, ce comité ad hoc soit composé des trois (3) membres suivants du conseil des commissaires :</p> <p style="padding-left: 40px;">Maria Corsi, présidente Pietro Mercuri Tony Speranza</p> <p>IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU QUE le comité présente son rapport final et ses recommandations au conseil des commissaires dans les meilleurs délais suivant la réunion.</p> <p>IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU QUE les procès-verbaux ou les notes des réunions qui seront prises par les membres du comité ad hoc soient confidentiels et distribués uniquement aux membres du conseil, afin de rendre une décision finale.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-02-28-4.2.2</u></p> |
| 6. | <p><u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le protocole concernant tout acte de racisme dans les écoles • Règlements pendant la mise sous tutelle |
| 7. | <p><u>Adoption du procès-verbal</u></p> <p><u>7.1 Réunion ordinaire du conseil du 24 janvier 2023</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIETRO MERCURI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 24 janvier 2023 soit adopté avec une correction au point 2.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-02-28-7.1</u></p> |
| 8. | <p><u>Affaires relevant du procès-verbal</u></p> <p>Débat sur le retrait d'un point à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du conseil du 24 janvier. M. Cannavino souligne qu'il est antidémocratique de la part du conseil de retirer un point de l'ordre du jour avant même qu'il n'ait été débattu, suivi d'interventions à ce sujet par M. Lalla, M. Fabian, M. Kromida, M. Feldman, M. Mercuri ainsi que le président, M. Ortona.</p> |
| 9. | <p><u>In Memoriam</u></p> <p><u>9.1 Hommage en février 2023</u></p> <p>ATTENDU QUE la commission scolaire valorise l'apport des membres de son personnel;</p> <p>ATTENDU QUE la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d'employés;</p> |

| | |
|-----|---|
| | <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de :</p> <p>George Gerald Auchinleck, directeur retraité des Services pédagogiques, CEPGM</p> <p>et qu'un message de condoléances soit adressé à la famille endeuillée.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-02-28-9.1</u></p> |
| 10. | <p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le 27 janvier, la CSEM a célébré la Journée internationale de commémoration de l'Holocauste. De nombreux événements ont été organisés dans nos écoles, dont un débat virtuel animé par Mark Bergman, petit-fils de survivants de l'Holocauste. • Au mois de février, plusieurs événements ont eu lieu dans nos écoles pour souligner, reconnaître et célébrer le Mois de l'histoire des Noirs, notamment des ateliers en classe, des leçons spéciales, etc. • Les Journées de la persévérance scolaire ont eu lieu du 13 au 17 février. La CSEM a profité de l'occasion pour rendre hommage à tous ceux et celles qui font une différence dans l'éducation et dans la vie des enfants, ainsi que pour reconnaître le rôle qu'ils jouent dans la motivation des élèves. Nous les saluons pour leur engagement envers l'éducation. • La CSEM est reconnaissante d'avoir reçu une subvention spéciale de la Fondation communautaire juive de Montréal pour la présente année scolaire afin d'accroître le niveau d'enseignement de l'Holocauste dans nos écoles. La CSEM remercie la chaîne CBC d'avoir présenté certains des travaux réalisés à Montréal et dans tout le Canada. Grâce à cette subvention, des milliers d'élèves de la CSEM ont pu entendre plusieurs conférenciers invités, y compris des survivants de l'Holocauste, et ont eu l'occasion de visiter le Musée de l'Holocauste de Montréal. • Victoria Rawski, élève de l'école Honoré Mercier, a été nommée l'Élève du mois de février, en présence des commissaires Maria Corsi et Mario Pietrangelo. • Le sénateur Tony Loffreda a visité l'école secondaire Laurier Macdonald, où il a parlé de son parcours scolaire, ayant fréquenté deux écoles publiques dans l'est de Montréal. Il s'est également entretenu avec les élèves de ses succès. Cet événement a mis en valeur notre nouvelle initiative axée sur la promotion de nos écoles dans l'est, afin d'encourager les parents de ce secteur à choisir le système d'éducation public, à choisir la CSEM. Le sénateur Loffreda, qui a mené une brillante carrière professionnelle, est l'un des nombreux exemples de réussite issus des écoles actuelles ou anciennes de la CSEM. |
| 11. | <p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'aimerais remercier tout particulièrement le sénateur Tony Loffreda pour sa visite inspirante. Ce fut vraiment agréable de l'entendre relater son parcours, sa carrière et tout ce qu'il a accompli. Je tiens également à remercier le Service des communications qui a organisé cet événement. • Mars est le Mois de la nutrition et le thème national de la campagne de cette année est « Mon alimentation. Bon pour moi, bon pour la planète ». L'objectif vise à adopter des habitudes alimentaires saines qui nourrissent le corps et préservent l'environnement. Le 23 mars, le célèbre chef Stefano Faita prendra la parole à son ancienne école primaire, l'Académie John Caboto. • Février était le Mois de l'histoire des Noirs, et la CSEM l'a souligné avec la tenue d'une foule d'activités à la grandeur de son réseau. Nous vous invitons à consulter notre site Web pour un compte rendu complet. • Le Conseil des éducateurs noirs du Québec sera désormais installé à l'Académie internationale Marymount. La CSEM est fière d'avoir rétabli un partenariat de longue date avec cette organisation et pour tout ce qu'elle représente. • À l'Académie Royal West, l'Association des élèves et l'animateur de vie spirituelle et |

d'engagement communautaire ont organisé une campagne Espace vert du 24 au 31 janvier. À cette occasion, la communauté scolaire s'est réunie pour réfléchir à la Journée nationale de commémoration de l'attentat à la mosquée de Québec et d'action contre l'islamophobie.

- Le directeur général a assisté au lancement des Journées de la persévérance scolaire à l'Académie Beurling de Verdun et à l'allocution du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, devant la Chambre de commerce de Montréal. Encore cette année, Laurent Duvernay-Tardif, joueur de la NFL et diplômé de la Faculté de médecine de l'Université McGill, a agi à titre de porte-parole.
- Le 17 février, dans le cadre de la campagne Respect de la CSEM, la Journée internationale des gestes de bonté spontanés et la Journée du chandail rose ont été soulignées et célébrées. Nous vous invitons à consulter notre site Web pour découvrir les nombreuses activités spéciales qui ont eu lieu à l'occasion de cet événement.
- Plusieurs élèves de l'Académie Royal West ont accompagné 30 élèves de l'école secondaire Westmount, de l'Académie Lauren Hill, de l'Académie internationale Marymount et de l'école M.I.N.D., récemment arrivés d'Ukraine. Ensemble, le personnel et les élèves ont parcouru plus de 15 000 pas, explorant le centre-ville, le quartier chinois, le Vieux-Montréal et le port. Ils ont dégusté des beignes de Tim Hortons ainsi qu'un buffet chinois, et ont fait du patin à glace. Cette activité a permis aux élèves de partager des histoires dans leur langue maternelle. Un grand merci à toutes les écoles pour l'organisation de cet événement formidable.
- Le programme HOPS a été modifié, passant d'une formule en présentiel à une formule virtuelle. Il s'agit d'un programme de longue date qui a bénéficié à de nombreux élèves au fil des ans. Le 21 février, l'hôpital CHUM a permis à quelques élèves du programme HOPS d'accéder à l'hôpital. Le Dr Moïse Liberman, chirurgien thoracique, et son équipe d'ingénieurs médicaux ont rencontré les élèves qui ont ainsi pu découvrir ses recherches sur les nouvelles techniques endoscopiques mini-invasives et sur le diagnostic, le traitement, la stadification et la palliation des cancers thoraciques. Les élèves qui ont pris part à cette expérience unique provenaient du Collège Vincent Massey, de l'école secondaire Laurier Macdonald et de l'Académie internationale Marymount.
- Des élèves de 5^e secondaire de l'Académie Lauren Hill ont rendu visite au Centre de technologie Rosemont (CTR) en compagnie de leur enseignant d'éducation physique, Shaun Simon. Pendant quatre semaines, pas moins de 64 élèves auront eu l'occasion de travailler aux côtés d'élèves adultes en ébénisterie en vue de créer leurs propres brimbales pour la pêche. Ces dispositifs permettent aux pêcheurs sur glace d'utiliser plusieurs lignes appâtées en même temps. Eliane Kinsley, enseignante en ébénisterie, a collaboré avec Shaun pour créer un modèle en bois. Pendant leur séjour, les élèves ont visité le campus principal et découvert les nombreux programmes de formation professionnelle offerts au CTR.
- Les Olympiades québécoises des métiers et des technologies constituent le plus grand événement dédié à la formation professionnelle et technique au Québec. Pendant plusieurs jours, des finalistes de toutes les régions de la province ont démontré leurs connaissances et leur expertise dans plusieurs disciplines telles que le soudage-montage, la mécanique automobile, l'ébénisterie, pour n'en nommer que quelques-unes. Plusieurs lauréats de la CSEM se sont illustrés. Le 15 février, la compétition de soudage-montage a eu lieu à l'École des métiers de la construction de Montréal, où un élève du Centre Laurier Macdonald s'est distingué. Le 17 février, la compétition de mécanique automobile s'est tenue à l'École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal, et cette fois-ci deux élèves du Centre Laurier Macdonald ont été couronnés vainqueurs. Félicitations à tous les participants et à tous les gagnants. Nos centres de formation professionnelle accomplissent un travail exceptionnel.

12.

Rapports des comités

12.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Rosemarie Federico :

- Il n'y a eu aucun rapport depuis la dernière réunion. La prochaine réunion aura lieu le 20 mars 2023.

12.2 Comité consultatif de transport et sécurité

Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :

- Des discussions ont eu lieu au sujet de la demande en cours pour un service d'autobus de la STM destiné aux les élèves de Rivière-des-Prairies qui fréquentent l'école secondaire Rosemont. Il a

été déterminé qu'un nombre significatif d'élèves pourraient bénéficier de ce service. La directrice du Service des transports de la commission scolaire a informé le comité que la STM n'est pas en mesure de garantir ce service pour la prochaine année scolaire. Cependant, la STM étudiera la faisabilité de ce service particulier et les discussions se poursuivront l'an prochain. La question sera de nouveau abordée lors de la prochaine réunion en avril.

12.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)

Point présenté par le commissaire parent, M. Daniel Tatone :

- Cette année, le comité de la conférence des parents a décidé de modifier le format de la conférence de parents et prévoit la programmation de divers thèmes échelonnée sur une semaine entière. L'allocution principale en présentiel/hybride aura lieu le 28 mai. Une série de dîners-causeries se tiendront entre le 28 mai et le 4 juin. Les événements seront enregistrés et disponibles par la suite.
- Le CCSAS a adressé une lettre à la présidente du comité de parents afin de lui demander d'appuyer une motion visant à rendre obligatoires les sessions de formation portant sur la lutte contre l'intimidation et à les organiser chaque année pour l'ensemble du personnel.

Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Maria Corsi:

- Le comité de parents a créé un sous-comité sur le marketing par réseaux sociaux du CPCSEM au sein même du comité de parents. Il a été question de faire appel aux parents qui aimeraient partager leur expérience et expliquer ce qui les a incités à inscrire leurs enfants au public. L'idée principale est de célébrer les parents qui ont arrêté leur choix sur les écoles publiques anglophones locales et les raisons pour lesquelles ils sont satisfaits.
- Le comité de parents est consulté sur le processus d'élaboration du budget et, cette année, il a été décidé de se pencher sur la question en deux temps. En février, le comité a examiné et approuvé les principes directeurs et formulera ses commentaires quant aux priorités budgétaires lors de la réunion en mars.
- Le comité de parents a longuement discuté d'une déclaration entourant la loi 96 par rapport à l'inquiétude pour l'avenir de nos enfants au Québec. Le comité exécutif est à rédiger une déclaration et la fera circuler parmi les membres pour approbation lors de la réunion de mars.
- En terminant, le comité de parents a également été consulté sur le calendrier scolaire pour 2023-2024 et a accepté les recommandations visant à envisager la possibilité de faire coïncider la semaine de relâche avec celle des autres centres de services francophones et des commissions scolaires anglophones, ce qui permet aux familles d'avoir plus facilement accès aux services de garde externes qui sont offerts pendant cette période. Il a également été recommandé qu'une journée pédagogique soit placée le 1^{er} novembre, après l'Halloween, qu'il n'y ait pas de journées pédagogiques directement après un congé, que les journées pédagogiques ne tombent pas toujours les lundis et vendredis et qu'il n'y ait pas de demi-journées pédagogiques, principalement au secondaire.

12.4 Comité de gouvernance et de déontologie

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Il n'y a eu aucun rapport depuis la dernière réunion.

12.5 Comité de vérification

Point présenté par le président du comité, M. James Kromida :

- Le comité a examiné les problèmes de contrôle interne constatés par les vérificateurs. Les vérificateurs internes ont fait le point avec le comité et l'administration sur les constats relevés, leurs conséquences, ce que nous entendons faire pour corriger la situation et comment nous comptons nous y prendre pour y parvenir. Des progrès satisfaisants ont été accomplis sur tous les fronts.

12.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le vice-président du comité, M. Mario Pietrangelo, en l'absence du président :

- Il n'y a eu aucun rapport depuis la dernière réunion.

12.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le vice-président et membre substitut du comité, M. Agostino Cannavino :

- Les emprunts maximums à court terme ont été examinés et sont conformes aux paramètres fixés par le gouvernement.
- Le budget et les projections fiscales ont été passés en revue.
- Le sous-comité poursuit l'examen des politiques et règlements existants de même que ceux nouvellement proposés pour tenir compte des nouvelles réalités du monde du travail. Le comité a adopté la politique relative au télétravail et les lignes directrices du code de déontologie.
- Le comité a reçu le classement des écoles primaires et secondaires basé sur l'indice de défavorisation et les inscriptions de l'année en cours. Le classement des écoles sera publié sur le site Web du comité.
- Une nouvelle carte de défavorisation devrait être produite d'ici la fin de l'année.
- À la suite d'une procédure d'appel d'offres public, le comité a octroyé les contrats relatifs à l'impression et à l'envoi des avis d'imposition 2023. Les contrats de fourniture de lampes, de produits d'entretien et sanitaires, de purificateurs d'air, de papier, de sacs à ordures et d'équipements sportifs ont été renouvelés.
- George Demos, du Service des ressources matérielles de la CSEM, a été nommé secrétaire du comité de sélection.
- Le comité fête cette année son 50^e anniversaire. Un événement sera organisé pour souligner ce jalon.

12.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par l'observateur, M. Joseph Lalla :

- Les membres ont commencé à discuter du processus d'élaboration du budget pour lequel ils sont consultés. Il leur a été montré comment les écoles et les centres de la CSEM établissent le budget annuel fondés sur certains besoins et certaines priorités des élèves et du personnel. Il a également été expliqué qu'en fonction d'une moyenne pondérée des inscriptions, chaque école se voit allouer certains fonds pour répondre de manière adéquate aux besoins du personnel tels que les professionnels et les directions adjointes. Après une longue discussion, ce point a été reporté à la prochaine réunion en mars.

12.9 ACSAQ (Association des commissions scolaires anglophones du Québec)

Point présenté par le président et membre de l'ACSAQ, M. Joe Ortona :

- De l'information relative à la conférence du printemps a été envoyée. Elle aura lieu les 17 et 18 mai. La participation est encouragée afin que la CSEM soit bien représentée.
- La décision entourant la loi 40 n'a toujours pas été rendue.

13. Rapport des commissaires

Point présenté par M. Pietro Mercuri, commissaire :

- L'Académie Leonardo da Vinci a organisé le LDVA's Got Talent Show le 24 février. Au cours de ce spectacle, les élèves ont pu exposer leurs nombreux talents, qu'il s'agisse de musique instrumentale, de danse ou de chant.

- Le conseil d'établissement de l'école primaire internationale Michelangelo s'est réuni le 9 février. Étaient présents à cette réunion les six élèves qui composent le conseil des élèves de l'école Michelangelo. Chacun représente un niveau scolaire, de la 1^{re} à la 6^e année du primaire. Ils ont expliqué que leur rôle est de représenter les élèves. Ils ont présenté une demande afin d'organiser trois journées du décontracté dans le but de collecter des fonds pour l'achat de nouveaux filets de soccer pour l'école. Le conseil d'établissement a approuvé leur proposition.
- M. Mercuri, commissaire, a donné un **avis de motion** pour la réunion ordinaire du conseil du 28 mars, lequel devrait se lire « Résolution en l'honneur de Tina Oppong, parent d'élève à la CSEM – nommée parmi les Black Changemakers en 2023 par la CBC ». Un projet de résolution a été présenté à la secrétaire générale.

Point présenté par M. Daniel Tatone, commissaire :

- M. Tatone a expliqué qu'il a eu l'occasion de travailler aux côtés de M^{me} Oppong au sein de plusieurs comités et qu'elle démontre extrêmement de passion dans tout ce qu'elle entreprend.
- De plus, M. Tatone a souligné que le président du Conseil des éducateurs noirs du Québec, M. Alix Adrien, a lui aussi été nommé l'un des Black Changemakers par la CBC. CBC Québec met en valeur des personnes issues des communautés noires de la province qui donnent en retour, inspirent les autres et contribuent à changer notre avenir. Pour M. Adrien, tout a commencé il y a plusieurs années alors qu'il enseignait les mathématiques. Par son travail, il est parvenu à inspirer nombre d'élèves et a contribué à de nombreuses réussites. M. Adrien s'est également porté à la défense des élèves noirs traités injustement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe. À titre de commissaire et parent délégué, M. Tatone a expliqué comment il avait eu l'honneur de rencontrer M. Adrien. Fervent défenseur de la diversité, de l'équité et de la représentation à la CSEM, M. Tatone est fier des initiatives et du partenariat menés par M. Alix Adrien, le Conseil des éducateurs noirs du Québec et notre administration. M. Tatone souhaite ajouter le nom d'Alix Adrien à l'avis de motion de M. Mercuri.

Point présenté par M. James Kromida, commissaire :

- M. Kromida félicite tous les enseignants, les professionnels et tous ceux qui travaillent dans notre réseau pour leur travail acharné, leur attention et leur passion envers les jeunes.

Point présenté par M. Agostino Cannavino, commissaire :

- Félicitations à M. John Pevéc et à son équipe du Centre de technologie Rosemont (CTR) pour la tenue d'un concours de compétences intrascolaire le 9 février dernier. Ce concours a permis non seulement de mettre en valeur les excellents programmes offerts tels que l'ébénisterie, l'électromécanique, l'infographie et bien d'autres, mais aussi de sélectionner les élèves qui représenteront le CTR lors des prochaines compétitions régionales et provinciales.
- M. Lino Buttino, directeur de l'école secondaire Rosemont, a organisé un événement exceptionnel, dans le cadre de nombreuses activités visant à souligner le Mois de l'histoire des Noirs à la grandeur de la CSEM, au cours duquel de nombreux invités de marque se sont adressés aux élèves dans l'auditorium.
- M. Cannavino a assisté à la journée Portes ouvertes du Centre de formation professionnelle Laurier Macdonald où M^{me} Borsellino et son équipe ont présenté le Centre ainsi que les programmes qui y sont offerts dont la coiffure, l'esthétique et plus encore. Nos centres proposent d'excellents programmes qui reposent sur une technologie de pointe pour permettre aux élèves de préparer leur avenir et de les encourager à examiner de près les nombreuses possibilités offertes à la CSEM.

Point présenté par M. Joseph Lalla, commissaire :

- Dans le cadre du Mois du français à la CSEM, la chorale de l'école Willingdon, sous la direction de Nick Batzios, a composé une ritournelle toute spéciale pour servir de chanson thème pour la campagne. Les élèves de la CSEM ont été mis au défi de mettre en musique le slogan « Être bilingue, c'est gagnant! ». Les lauréats de l'école Willingdon ont également eu la chance d'enregistrer leur thème musical dans un studio. Ce thème est désormais le message de mise en attente à la CSEM en 2023.

- La Fondation de l'Académie Royal West a été créée pour réunir les fonds nécessaires à la réalisation de trois projets d'amélioration des infrastructures : la construction d'un nouveau gymnase, l'agrandissement de la bibliothèque et la métamorphose de l'autoditorium en un centre des arts de la scène (ouverture prévue au printemps 2023). En 2007, la Fondation a contribué à hauteur d'environ 500 000 \$ à la construction d'un nouveau gymnase. Plus récemment, la Fondation a recueilli 500 000 \$ supplémentaires pour la transformation de l'auditorium de l'école en un centre des arts de la scène ultramoderne, dont les travaux sont présentement en cours. La Fondation a récemment lancé son nouveau projet de collecte de fonds, The Active Learning Classroom Fundraising Campaign. Ainsi, les salles de classe seront modernisées et dotées de diverses options de sièges pour s'adapter aux différents styles d'apprentissage, faciliter le mouvement, la collaboration et la création. Les fonds amassés serviront à créer des espaces dotés de sièges flexibles conçus pour mieux soutenir nos éducateurs et nos élèves. Cette flexibilité contribue à transformer la dynamique de la classe et améliore la participation scolaire, car elle :

- Facilite l'apprentissage individualisé en reconnaissant et en accommodant les différents styles d'apprentissage des élèves;
- Favorise la collaboration et la création en encourageant le mouvement entre les élèves et l'enseignant;
- Renforce les relations au sein de la classe entre les pairs et les enseignants;
- Améliore les échanges entre élèves lors des travaux de groupe;
- Répond aux besoins des différentes matières ou activités au sein d'une même classe;
- Augmente la motivation et la participation des élèves;
- Favorise l'achat de meubles durables qui répondent aux exigences en termes de durabilité, d'utilisation à long terme et de réduction des déchets, et dont la fabrication certifiée contribue à protéger la santé humaine en réduisant l'exposition aux produits chimiques.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, l'objectif de ce projet pilote est d'amasser 80 000 \$ pour rénover 3 salles de classe.

Point présenté par M^{me} Maria Corsi, commissaire :

- Le 10 février, The Chair Assembly a eu lieu à l'école primaire Pierre de Coubertin. M. Daniel Gill, un enseignant du New Jersey, a assisté à l'assemblée virtuellement et a raconté une histoire ayant marqué son enfance. Lorsqu'il était petit, Daniel et son ami Archie ont été invités à la fête d'anniversaire d'un copain. Une fois arrivés chez le copain en question, Archie n'a pas pu être de la fête parce qu'il n'y avait pas de chaise pour lui. Lorsque M. Gill est devenu enseignant, il a veillé à ce qu'il y ait toujours une chaise supplémentaire dans sa classe, comme symbole d'acceptation, pour signifier que tous sont les bienvenus et qu'il y aura toujours une place dans sa classe pour quiconque se présente à sa porte. À la suite de cette histoire, la directrice de l'école, M^{me} Ida Pisano, a dévoilé une chaise que les élèves avaient décorée avec des messages d'amitié, de respect et d'acceptation et qui servira de rappel visuel aux élèves qu'il y a toujours une place pour accueillir quelqu'un de nouveau à l'école. Cette même initiative a été reprise à l'école primaire Honoré Mercier, où M. Gill a également raconté son histoire. L'école primaire Dante sera la prochaine école à tenir The Chair Assembly dans le but de continuer à diffuser cet important message parmi les élèves de Saint-Léonard.

14. Projets de calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2023-2024 – Suite à la consultation

ATTENDU QUE le Service des ressources humaines a établi les projets de calendriers (enseignants) destinés aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2023-2024;

ATTENDU QUE les calendriers (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2023-2024 ont été transmis aux fins de consultation officielle aux groupes suivants, à la suite de l'approbation du conseil des commissaires : le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM) et l'Association des enseignantes et enseignants de Montréal (AEEM);

| | |
|-----|---|
| | <p>ATTENDU QUE le calendrier proposé (enseignants) au secteur des jeunes pour 2023-2024 a été modifié, à la suite de la consultation, afin de refléter une nouvelle exigence de la convention collective qui vise à consulter le personnel enseignant quant au placement au calendrier de 2 journées pédagogiques pour les enseignants;</p> <p>ATTENDU QUE les groupes précédemment consultés, soit le comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal (CPCSEM), le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), l'Association des cadres scolaires de Montréal (ACSM) et l'Association des enseignantes et enseignants de Montréal (AEEM), ont été informés du calendrier révisé (enseignants) au secteur des jeunes pour 2023-2024;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOSEPH LALLA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les calendriers révisés (enseignants) aux secteurs des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle pour 2023-2024 soient approuvés.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-02-28-14</u></p> |
| 15. | <p><u>Tarifification relative à la location d'installations du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024</u></p> <p>Ce point a été supprimé.</p> |
| 16. | <p><u>Projet de lignes directrices sur le télétravail à la CSEM</u></p> <p>Ce point est présenté par la directrice des Ressources humaines, M^{me} Ann Watson, à titre d'information.</p> |
| 17. | <p><u>Correspondance</u></p> <p><u>17.1 Résolution de l'arrondissement de Saint-Léonard, Ville de Montréal, pour les Journées de la persévérance scolaire 2023</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p> |
| 18. | <p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p> |
| 19. | <p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR AGOSTINO CANNAVINO ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 21 h 00.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 23-02-28-20</u></p> |
| | <p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____</p> <p>M^e Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p> |